



**CRITERES DE SELECTION
POUR LES COMPETITIONS DE REFERENCE JEUNES
ANNEE 2025**

Jeunes :

- Championnats d'Europe U15/U19 : du 11 au 20 juillet à Ostrava, Tchéquie
- Euro Mini Champ's : du 29 au 31 août à Schiltigheim, France
- Championnats d'Europe U13 : Du 24 au 28 septembre à Kosta, Suède
- Championnats du Monde U15/U19 : du 23 au 30 novembre à Cluj Napoca, Roumanie

Dates prévisionnelles des comités de sélection :

- Championnats d'Europe U15/U19 : semaine du 2 juin
- Euro Mini Champ's : semaine du 2 juin
- Championnats d'Europe U13 : semaine du 1^{er} septembre
- Championnats du Monde U15/U19 : Début octobre



Critères de sélection

Euro Mini Champ's, du 29 au 31 août Schiltigheim, France **Championnats d'Europe U13, du 24 au 28 septembre à Kosta, Suède**

L'équipe de France sera composée de 3 joueurs ou joueuses maximum par catégorie d'âge.

Le choix sera déterminé à la suite de l'analyse des 6 mois qui précèdent le comité de sélection.

Les joueurs et les joueuses seront retenus selon le choix DTN, basé notamment sur les performances* réalisées lors des championnats de France de leur catégorie, des compétitions internationales et des stages internationaux et nationaux.

** réalisations basées sur les savoir-faire et savoir-être nécessaires à la construction d'un tennis de table de haut niveau.*

Championnats d'Europe U15/U19 individuels et par équipe du 11 au 20 juillet à Ostrava, Tchéquie

Préalable : tout sélectionné en compétition de référence senior à partir du 1^{er} août 2024 est automatiquement sélectionnable pour les CEJ.

Epreuves par équipes :

Cadet(te)s (3 ou 4 joueurs.ses) et junior(e)s (4 joueurs.ses) :

- Le(la) n°1 français(e) au classement mondial jeunes à la date de la sélection.
- Le(la) champion(ne) de France 2025 (sous réserve de la présence d'au moins 2 des 4 premières têtes de série).
- Choix DTN (si critères 1 et 2 concernent le même joueur, cela laisse un choix DTN supplémentaire).

Epreuves individuelles :

Les sélections individuelles sont déconnectées des critères du « par équipe » (la sélection en équipe ne vaut pas sélection individuelle).

- 4 joueurs ou joueuses maximum en U 15.
- 5 joueurs ou joueuses maximum en U 19
- Choix DTN parmi les sélectionnables* (prise en compte des résultats internationaux / de l'investissement sur le chemin de formation et de sélection / du projet / du potentiel / de l'âge).



- Choix DTN parmi les autres joueurs à titre très exceptionnel.

** Conditions pour être sélectionnable : avoir atteint deux fois les quarts de finale, ou une fois les demi-finales, d'un WTT Youth Contender (Europe ou Asie) ou d'un WTT Youth star Contender depuis le 1^{er} août 2024*

NB : les paires de doubles sont composées postérieurement à la sélection individuelle et n'interviennent pas dans les critères de sélection.

Championnats du Monde Jeunes du 23 au 30 novembre à Cluj Napoca, Roumanie

Epreuves par équipes :

Qualification de l'équipe :

- Classement mondial
- Résultat aux CEJ

Inscription de l'équipe par la FFTT :

- Si le classement virtuel de l'équipe composée des joueurs disponibles maintient l'équipe dans le quota de qualification.

Sélection des joueurs :

- Qualifiés en individuel ;
- Choix DTN basés notamment sur classement mondial et résultats internationaux des 6 derniers mois.

Epreuves individuelles :

- Critères de sélections fixés par l'ITTF, basés sur le classement mondial, sous réserve de validation par la FFTT

NB : Le coaching de l'équipe est assuré par le capitaine nommé par le manager. Dans la mesure du possible, pour les joueurs de cercle A, le coaching en simple pourra être assuré par l'entraîneur personnel.



Dispositions complémentaires

Pour l'ensemble des sélections ci-avant mentionnées, le respect de la [Convention des Sportifs de Haut Niveau](#) (Convention SHN) et de la [Charte des Equipes de France](#) (Charte EDF) et de la [Charte d'éthique et de déontologie de la FFTT](#) est indispensable.

Aussi, les critères sportifs exposés ci-avant ne sont pas exclusifs. La décision finale de sélection relève de la stricte discrétion du Comité de sélection. Des motifs extra-sportifs peuvent être pris en compte par le comité de sélection. Ainsi, la FFTT se réserve le droit de privilégier certains choix dont l'objectif légitime sera de garantir l'image, le bon équilibre et la sécurité du groupe Equipe de France sélectionné. Il est entendu, néanmoins, que la sélection doit s'appuyer sur des éléments suffisamment objectifs, proportionnés et justifiables (situation personnelle rendant impossible la sélection, blessure, comportements contraires à la charte d'éthique et de déontologie dûment identifiés pouvant impacter l'image, le bon équilibre et la sécurité au sein du groupe Equipe de France, etc).